



LE SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES

Délib. BS-
N° 05/2026
Page 1/2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre, à neuf heures et trente minutes, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat Mixte du Delta de l'Aude à Narbonne, sous la Présidence de Monsieur Eric Ménassi, Président du SMMAR EPTB Aude.

Nombre de délégués en exercice : 16
Nombre de délégués présents ou représentés : 11
Date de convocation du Comité : 20 août 2026

Délégués titulaires présents :

Département de l'Aude : M. Daniel DEDIES ;
Grand Narbonne : Marie Christine THERON-CHET
SIAH Fresquel : M. François DEMANGEOT ;
SM Aude Centre : M. Christian MAGRO ;
SIAH Corbières Maritimes : M. Lionel GALINIE
SB Orbieu Jourres : M. André Hernandez
SM du Delta de l'Aude : M. Xavier BELART
Carcassonne Agglo : M. Eric Ménassi ; M. Christian BELONDRADE
CC Région Lézignanaise Corbières Minervois : M. Serge MARRET
CC la Domitienne : M. Thierry DAURAT

Mme Marie Christine THERON CHET a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 9 JUILLET 2026

Vu le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical du 9 juillet 2026, transmis à l'ensemble des membres et vu l'absence de remarques.

Le procès-verbal est mis à l'approbation de l'Assemblée.

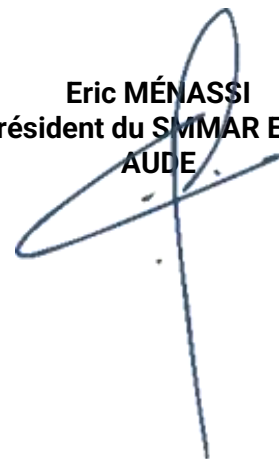
Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2026, (joint en annexe).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Eric MÉNASSI
Président du SMAR EPTB
AUDE



Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr